



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



WEBINAIRE DISPOSITIF ORSAN 20/11/2024

DQPI - Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024

9h30 – 12h30

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Envoi du lien de participation
par mail suite à votre
inscription

PROGRAMME

9h30	Introduction Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL, Directrice Générale, ARS Grand Est
9h45	Généralités des plans ORSAN régionaux Sandrine PFEFFER-VISCA, Directrice Adjointe de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation, ARS Grand Est
10h00	Le plan ORSAN AMAVI Isabelle PETITJEAN, Responsable du département Organisation de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles, ARS Grand Est Dr Christophe BERNA, ESRR 67 - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
10h25	Le plan ORSAN NRC Alexandre BOUCHET, Responsable Adjoint du département Organisation de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles, ARS Grand Est Dr Éric CLEMENT, ESRR 54 - Centre hospitalier régional et universitaire de Nancy
10h50	Le plan ORSAN REB Daria DZIEWIT, Chargée de mission défense et crise, ARS Grand Est Dr François GOEHRINGER, ESRR 54 - Centre hospitalier régional et universitaire de Nancy
11h15	Le plan ORSAN EPI-CLIM Joël PETER, Chargée de mission défense et crise, ARS Grand Est
11h30	SAMU Zone Dr Lionel NACE, SAMU zone - Centre hospitalier régional et universitaire de Nancy
11h45	Questions & Réponses
11h55	Conclusion Sandrine PFEFFER-VISCA Directrice Adjointe de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation, ARS Grand Est

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département Organisation
de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Introduction

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL,

Directrice Générale

ARS Grand Est

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Généralités des plans ORSAN régionaux

Sandrine PFEFFER-VISCA,

**Directrice Adjointe de la Qualité, de la
Performance et de l'Innovation**

ARS Grand Est

CONTACT ORGANISATION

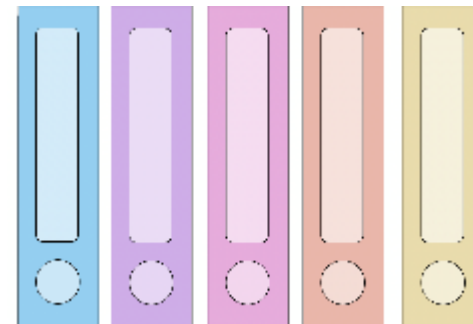
Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Généralités des plans ORSAN régionaux

Pilotage du projet ORSAN

Phasage :

- Phase d'élaboration :
 - Rédaction, consultation, arrêtés et diffusion aux partenaires (mars 2024)
- Phase d'acculturation :
 - Prise en compte des plans par les partenaires
 - Webinaire de mise en œuvre des plans
- Phase d'évaluation :
 - Enquête des partenaires au 1^{er} semestre 2025



Généralités des plans ORSAN régionaux

Pilotage du projet ORSAN

Les objectifs du webinaire :

- Présenter les différents acteurs majeurs référents de gestion de crise
- Améliorer les connaissances des plans
- Expliquer l'organisation régionale pour chaque plan
- Améliorer l'organisation des ES par rapport aux plans

Généralités des plans ORSAN régionaux

ORSAN : définition

Dispositif ORSAN régional = cadre de préparation et de réponse opérationnelle du système de santé face aux situations sanitaires exceptionnelles.

Objectifs :

- Organiser à l'échelle régionale la réponse du système de santé en assurant sa montée en puissance,
- Définir la stratégie régionale de prise en charge,
- Organiser de façon coordonnée la mobilisation des structures de soins et des professionnels de santé,
- Définir les parcours de soins des patients victimes et structurer leurs filières de prise en charge,
- Assurer les soins des blessés et malades en assurant la continuité des soins courants.

LES PLANS ORSAN

ORSAN AMAVI

(Afflux Massif de
Victimes)

Assurer la prise
en charge dans
le système de
santé de
nombreuses
victimes
(blessés
somatiques)

Catastrophe
naturelle,
accident
technologique

Attentats avec
des armes de
guerre et
engins
explosifs

ORSAN MEDICO – PSY

Assurer la prise
en charge de
nombreuses
victimes
(blessés
psychiques)

ORSAN EPI – CLIM

Assurer la prise
en charge des
patients en
situation
épidémique

Assurer la prise
en charge des
victimes d'un
phénomène
climatique ou
environnement
al
(canicule, grand
froid, pollution,
...)

ORSAN NRC

(Nucléaire,
radiologique,
chimique)

Assurer la prise
en charge dans
le système de
santé des
victimes d'un
agent NRC
(victimes
potentiellement
contaminés)

ORSAN REB

(Risque épidémique
et biologique)

Assurer la
prise en charge
dans le
système de
santé des
patients
présentant une
maladie
infectieuse
transmissible
(enrayer
rapidement un
risque
épidémique ou
de ralentir son
introduction sur
le territoire,
atténuer la
phase
épidémique)

Généralités des plans ORSAN régionaux

ORSAN MEDICO – PSY

Assurer la prise
en charge de
nombreuses
victimes
(blessés
psychiques)

Le plan Médico-Psy est transversal à tous les plans et ne sera pas décliné dans ce webinaire.

Cependant tous les établissements doivent s'organiser afin d'accueillir les impliqués et participer à l'organisation logistique d'un Poste d'Urgence Médico-Psychologique (PUMP).

Le fonctionnement du PUMP sera assuré par les volontaires des CUMP du Grand Est, identifiés et formés dans le cadre du plan Médico-Psy.

ORSAN – DST - LES OBJECTIFS

RH + Renforts	- Organiser la montée en charge des ressources humaines en cas de SSE - Mettre en place des dispositifs permettant l'engagement des professionnels dans une réserve rapidement mobilisable au niveau local, régional et national
Soins critiques	- Anticiper la stratégie de montée en puissance des SC et de la stratégie de dilatation de l'offre de soins - Organiser des coopérations entre ES et transfrontalières - Rendre fluide les parcours des soins sanitaires et ajuster les capacités au plus près des besoins
Evacuation	- Organiser la continuité de la prise en charge médicale des résidents/patients évacués - Evaluer l'impact de l'arrêt du fonctionnement sur les établissements et l'offre de soins - Coordonner les actions avec les acteurs du territoire
Sécurisation + Cyber	- Identifier les établissements de santé cibles potentielles d'une attaque ou d'une action malveillante - Veiller à l'appropriation par les ES des mesures de mise en sécurité au quotidien et en SSE (Plan de sécurisation d'établissement (PSE), protection des SI contre les risques « Cyber »)
Evasan	Organiser l'évacuation sanitaire des patients en cas de saturation des capacités des établissements de soins de la région : transferts infrarégionaux, inter-régionaux et transfrontaliers
Vaccination	Mettre en place une campagne de vaccination exceptionnelle massive ou ciblée dans et en dehors du système de santé en complément du plan ORSAN EPI-CLIM ou REB.
Test	- Définir le dispositif de déploiement des tests de diagnostic, de dépistage et de surveillance en région - Anticiper une campagne massive de dépistage coordonnée à l'échelon régional (ville, hospitalier, territoires)

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Le plan ORSAN AMAVI

**Isabelle PETITJEAN, Responsable ORSSE,
ARS Grand Est**

**Dr Christophe BERNA, ESRR 67
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Le plan ORSAN AMAVI : Contexte général

- Assurer la prise en charge dans le système de santé d'un grand nombre de blessés somatiques (non contaminés) à la suite d'un accident collectif, un attentat ou une catastrophe naturelle.
- Contexte de SSE à cinétique rapide
- S'inscrit dans la continuité du plan ORSEC-NOVI avec la prise en charge préhospitalière



Le plan ORSAN AMAVI

Objectifs principaux

- Adapter les moyens au nombre de victimes pour une prise en charge optimale et des soins appropriés avec des moyens humains, matériels et une organisation spécifique.
- Adapter la réponse sanitaire à la typologie des victimes :
 - Traumatiques : catastrophe naturelle, accidents de transport, accident industriels...
 - Balistiques : blessés graves avec urgences hémorragiques et besoin en outre de mise en œuvre des techniques de « damage control »
 - Brûlés, blastés
 - Pédiatriques.
- Orienter les victimes vers un établissement avec une offre de soins en adéquation avec leurs lésions.

Le plan ORSAN AMAVI

Une classification des établissements de santé dépendante des moyens

Permet d'identifier les établissements en fonction de leur potentiel de prise en charge des victimes.

Niveau de l'ES	Plateau technique médico-chirurgical avec gardes ou astreintes chirurgicales et d'anesthésiologie (prise en charge H24)	Service d'urgence ouvert H24	Etablissement pratiquant le damage control chirurgical	Plateau technique médico-chirurgical hautement spécialisé
1 ^{ère} ligne	OUI	OUI	OUI	OUI
2 ^e ligne	OUI	OUI	OUI	NON
3 ^e ligne	NON	NON	NON	NON

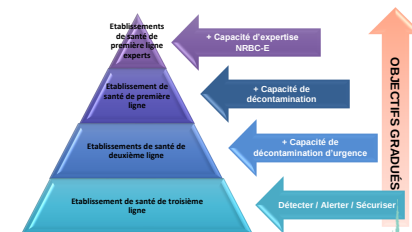
Des procédures , des outils , recommandations

- **Procédure avec l'EFS** : mobilisation des produits sanguins dans un contexte de besoin de transfusion massive
- Eléments de doctrine du « damage control »
- Lien avec les autres PLANS ORSAN (MEDICO-PSY, NRC)

Le plan ORSAN AMAVI

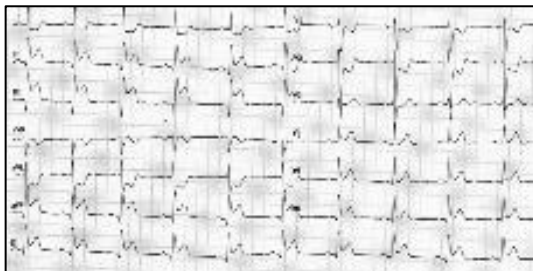
Le cœur du réacteur pour un établissement en SSE

- Décliner dans le plan de gestion des tensions hospitalières et des SSE (PGTHSSE), le plan bleu (ESMS)
- Les objectifs d'accueil et de prise en charge sont en fonction de la classification ORSAN de l'établissement
- Déployer dans chaque pôle/service pour permettre sa mise en œuvre opérationnelle
- Articuler avec le PSE (Plan de Sécurisation de l'Etablissement) et le PCA (Plan de continuité des activités)
- Se préparer au niveau du GHT



Le plan ORSAN AMAVI

Garantir, en parallèle, l'orientation des personnes se présentant pour une urgence courante
et la prise en charge d'une urgence vitale



Le plan ORSAN AMAVI

Doctrine du quotidien ≠ Doctrine SSE

Chaine de commandement structurée

- CCH, Cellule de Crise Hospitalière



- DMC & CSC, Directeur Médical de Crise & Cadre de Santé de Crise
(ES 1^{ère} ligne AMAVI)



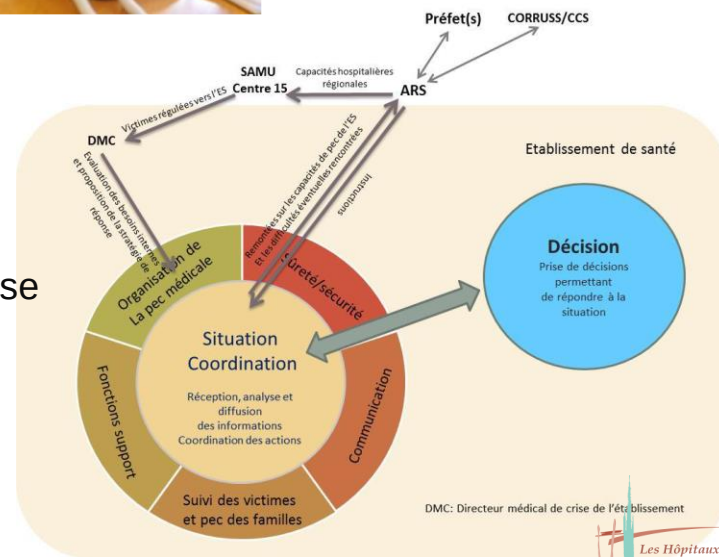
- Services « chauds »



LES PLANS ORSAN

ORSAN AMAVI	ORSAN HOSPITALIER HES	ORSAN HOSPITALIER HES - ES	ORSAN AMAVI	ORSAN AMAVI	ORSAN AMAVI

DQPI-ORSSE



Le plan ORSAN AMAVI

Dimensionner et assurer la gestion des moyens humains

- Maintien en place & procédures de mobilisation/de rappel des personnels, proportionnés à l'évènement

Mise à disposition du capacitaire réel (adulte et pédiatrique) pour le SAMU et l'ARS

- Organiser la gestion des lits, avoir anticiper les modalités de libération en urgence de lits
- Organiser la montée en puissance des blocs chirurgicaux, SSPI, réanimations
- Déprogrammation d'activités
- Transferts secondaires, internes et externes

Gestion et l'approvisionnement en dispositifs médicaux chirurgicaux, en matériels supplémentaires

LES PLANS ORSAN

ORSAN AMAVI	ORSAN MONTÉE EN PUISSANCE	ORSAN ENTRÉE EN CLINIQUE	ORSAN SAISON	ORSAN PÉRIODE

DQPI-ORSSE



Le plan ORSAN AMAVI

Porte d'entrée unique (SU) & marche en avant

Zone de triage, de réévaluation médico-chirurgicale

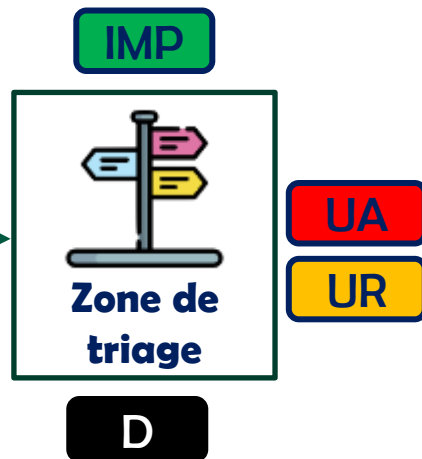
Une méthode de tri connue et maîtrisée de tous les acteurs conc

Orientation

- UR (Urgence Relative) au SU
- UA (Urgence Absolue) vers « salle d'accueil au SSPI »
ou directement aux blocs opératoires / en radio-interventionnel

ES sans SU

- **Point de rassemblement de victimes** (zone de triage) +/- méthode de tri, gestes de secourisme
- **Alerte du SAMU** pour une arrivée des renforts



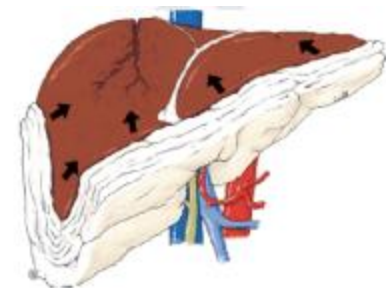
Le plan ORSAN AMAVI

En utilisant toujours la philosophie de « damage control »

Du préhospitalier et intrahospitalier

Damage control pour les chirurgiens et les réanimateurs

Approvisionnement par l'EFS en PSL ; stock tactiques



Le plan ORSAN AMAVI

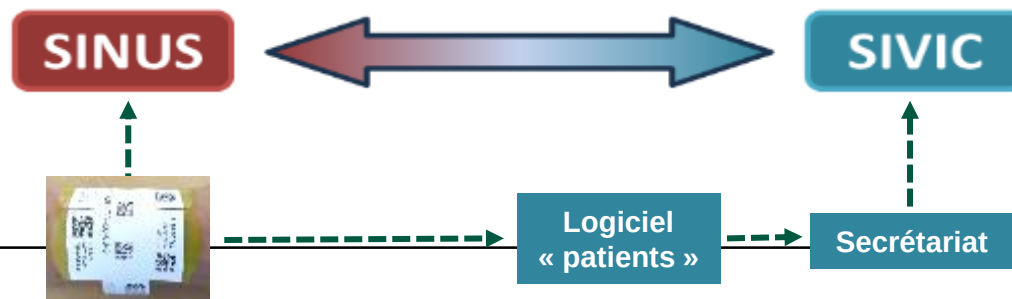
Identitovigilance

Conservation absolue du lien, dans votre logiciel « patients », entre :

- n° SINUS
- Identité provisoire propre à votre ES et unique pour chaque victime
- Identité déclarée par la victime
- Identité qualifiée en différé par agent adm. (sauf inconscient ou DCD)



Mise en place d'une cellule d'identitovigilance avec un secrétariat dédié et l'intégration des données en temps réel



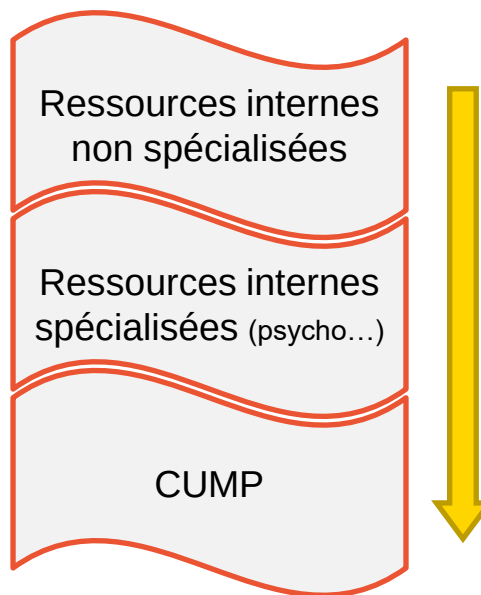
Le plan ORSAN AMAVI

Organiser le dispositif d'urgence médico-psychologique à destination...

= ORSAN MEDICO-PSY

- des impliqués
- des familles et des proches de victimes
- des victimes somatiques hospitalisées
- et des soignants

En lien avec l'ARS
Repérage du stress dépassé ?



Un dispositif d'aide existe

POUR LES URGENCES IMMÉDIATES
SAMU 15
A l'international 112

POUR UN ACCUEIL 24H/24
Hôpital Civil, 1 place de l'hôpital
67000 Strasbourg
Clinique psychiatrique
03 88 11 66 45

POUR UN AVIS SPÉCIALISÉ
CUMP-67
03 88 11 62 12
Site : cumpgrandest.fr
Conventionné CPT Alsace Nord

Après un événement possiblement traumatique

Quels sont les conseils utiles ?
À qui m'adresser ?

Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG

LES PLANS ORSAN				
ORSAN AMAVI	ORSAN MEDICO-PSY	ORSAN EPI-CLIM	ORSAN NRC	ORSAN REB
Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités
Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités
Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités
Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités	Plan de continuité des activités

DQPI-ORSSE

ORSAN NRC

ORSAN REB

ORSAN EPI-CLIM

**ORSAN
AMAVI**

ORSAN MEDICO-PSY

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Le plan ORSAN NRC

**Alexandre BOUCHET, Responsable Adjoint ORSSE,
ARS Grand Est**

**Dr Éric CLEMENT, ESRR 54
CHRU de Nancy**

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Le plan ORSAN NRC - Contexte général

- Nombreuses situations **d'origine accidentelle ou malveillante** peuvent entraîner la dispersion de produits chimiques, de particules radioactives ou l'exposition à un rayonnement ionisant



➔ Réponse pré-hospitalière avec moyens spécialisés = ORSEC

➔ Réponse sanitaire adaptée aux spécificités de ces situations = ORSAN NRC

Objectifs principaux

➤ **Assurer la prise en charge des victimes d'agent NRC**

- Victimes **régulées** ou non (risque d'arrivées spontanées)
- Victimes **symptomatiques** ou non
- Victimes potentiellement **contaminées**

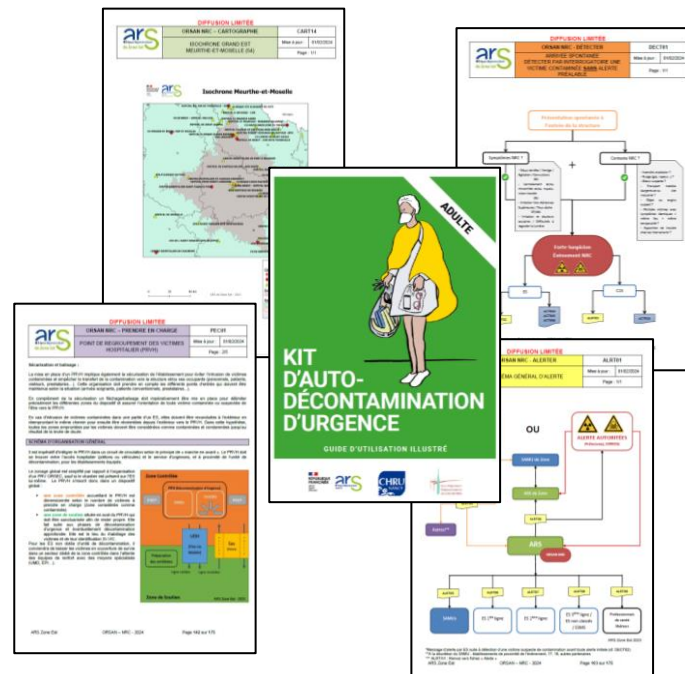
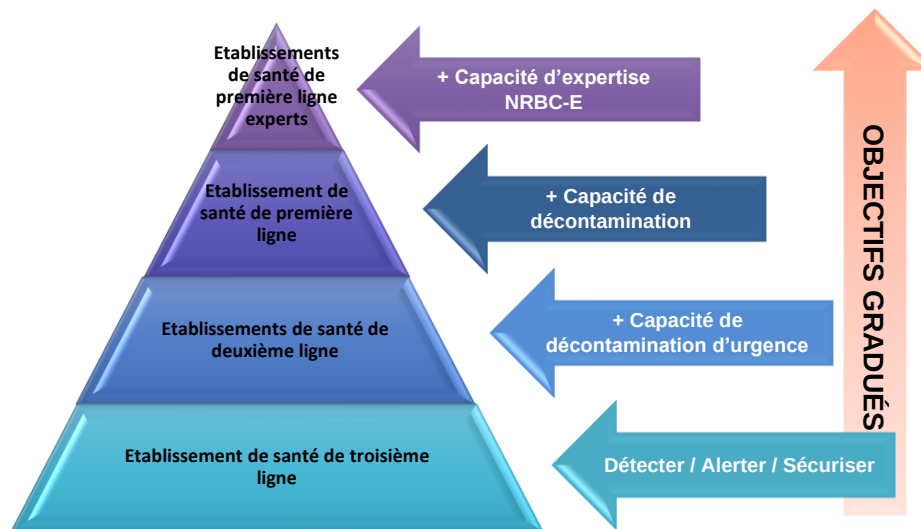
➤ **Préserver la capacité de réponse et protéger les structures**

- Détecter les situations à risque et relayer l'alerte
- Sécuriser les établissements exposés (protéger les personnels / patients / visiteurs, et les moyens)

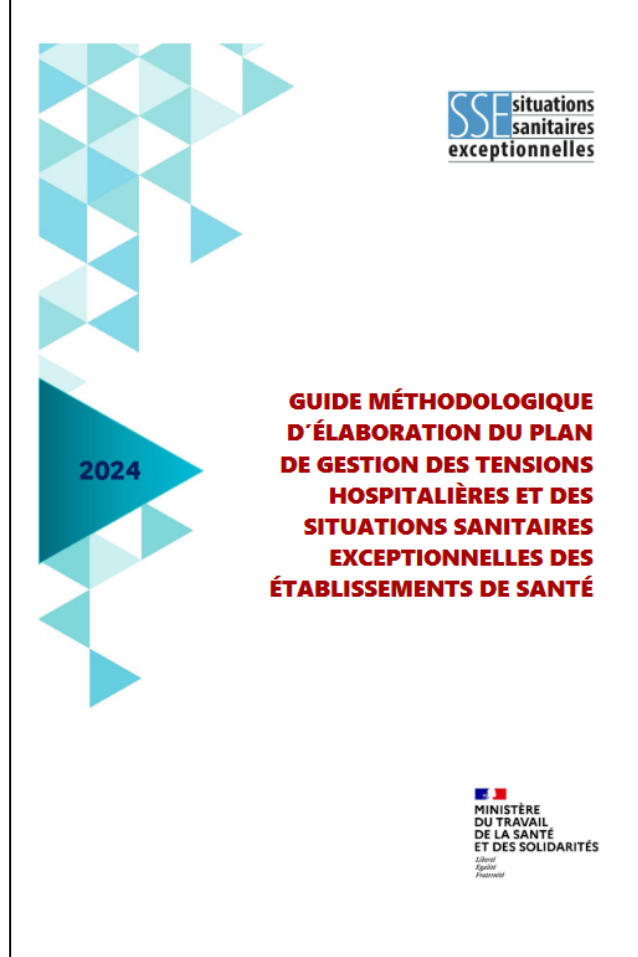
Le plan ORSAN NRC

Une classification dépendante des moyens

Des procédures / outils / recommandations



Le plan ORSAN NRC



LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

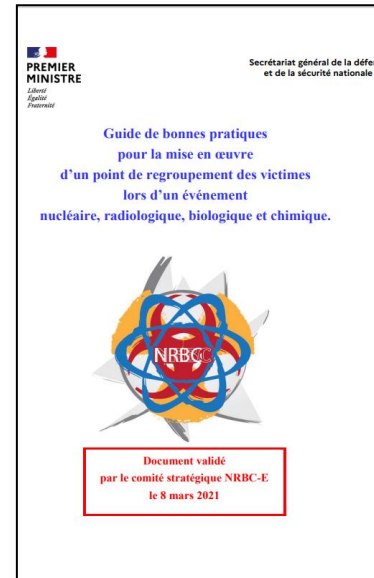
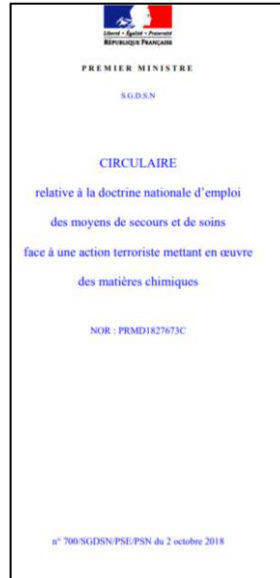
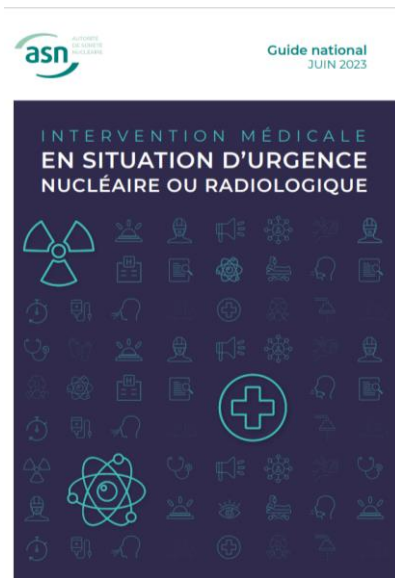
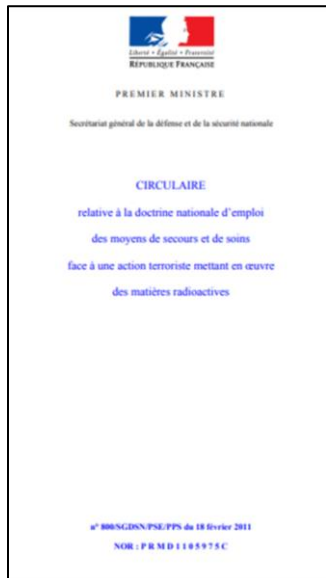
DQPI-ORSSE

UN GUIDE DE REFERENCE HOSPITALIER

Le plan ORSAN NRC

LES PLANS ORSAN				
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE



REFERENCES NR

REFERENCES C

GUIDES ET CIRCULAIRES NRC

Le plan ORSAN NRC

Métro de TOKYO 20 mars 1995



- Attentat multisites (6 trains / 19 stations)
- Environ 5500 victimes / 1000 hospitalisés
- 12 morts / 132 secouristes contaminés
- Afflux massif sur les Hôpitaux
- Hôpital St Luke :
 - 640 victimes en une heure
 - 23 % du personnel contaminé



- Arrivée spontanée de victimes contaminées
- Risque de contamination +/- intoxication du personnel



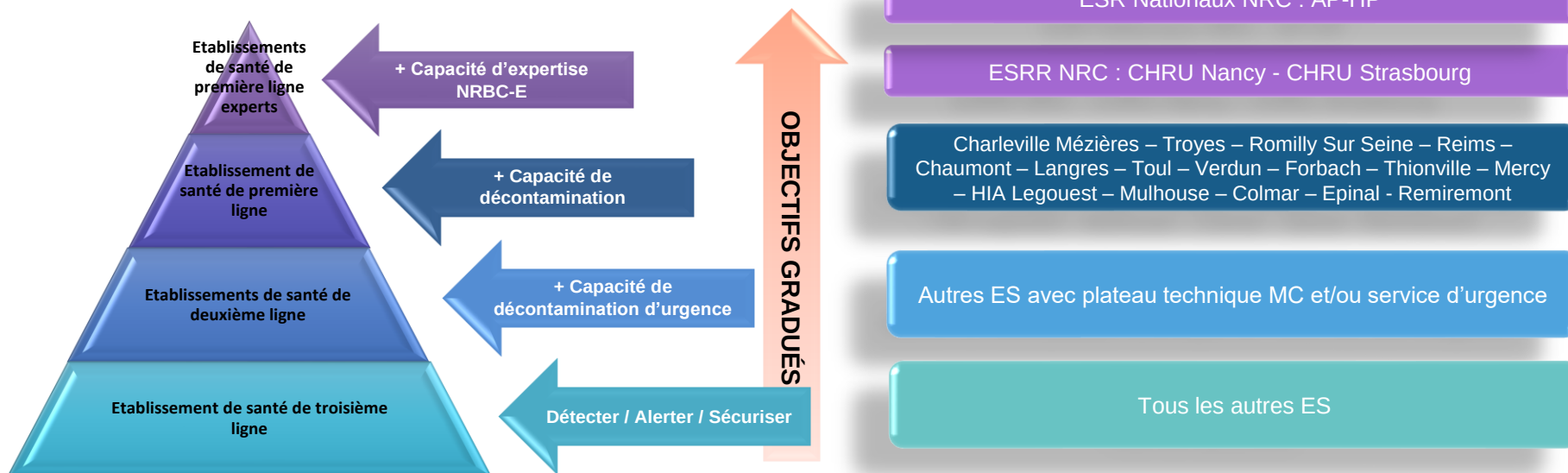
Le plan ORSAN NRC

Classification ORSAN NRC 2024

LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE

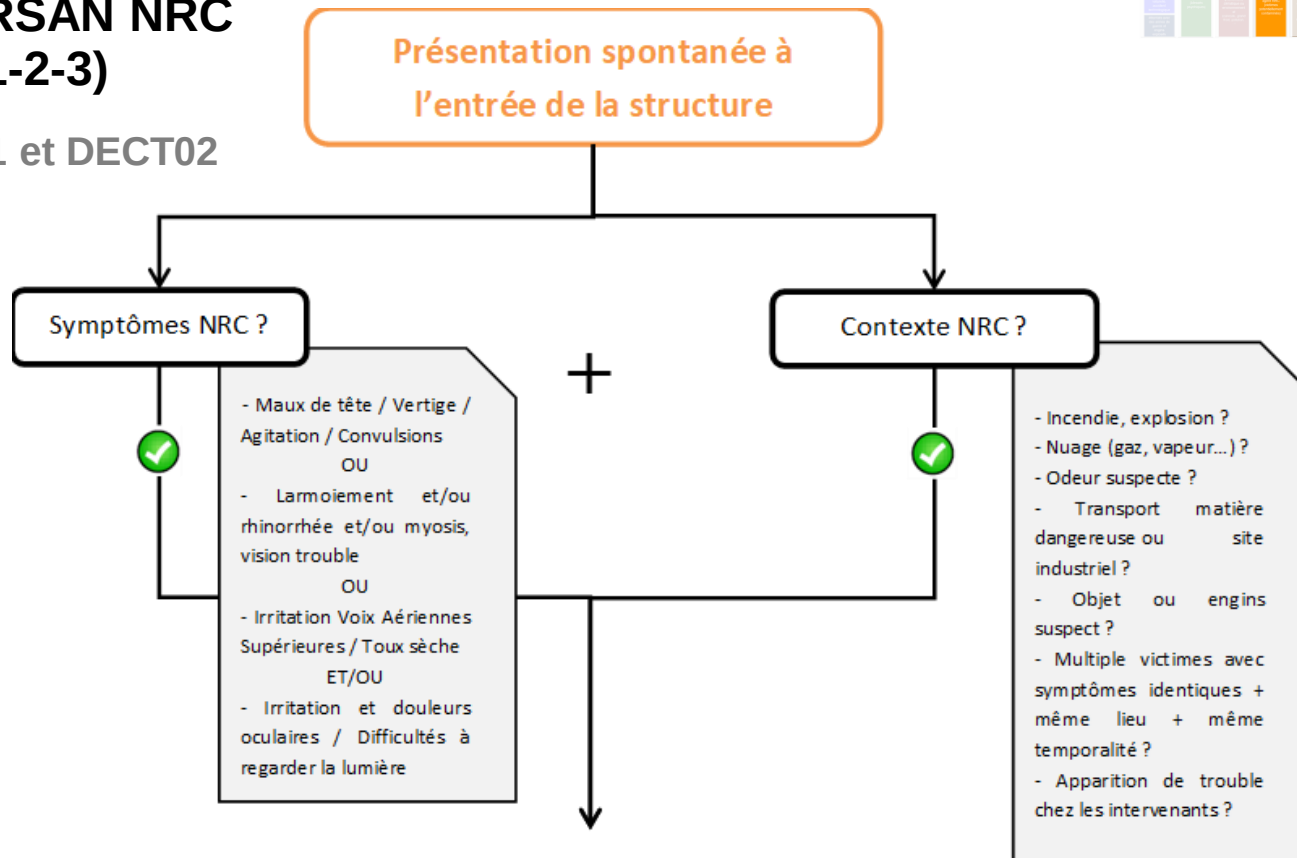


Le plan ORSAN NRC Détecter (1-2-3)

Fiches DECT01 et DECT02

LES PLANS ORSAN				
ORSAN AMBI PRO	ORSAN AMBI PRO	ORSAN AMBI PRO	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE



Le plan ORSAN NRC Alerter (1-2-3)

Fiches ALRT01 et ALRT02

- Alerter immédiatement le SAMU
- Le SAMU analyse et confirme le risque puis alerte l'ARS
- Alerter sa direction et service d'urgence



CENTRE 15

LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE



Le plan ORSAN NRC Sécuriser / Protéger (1-2-3)

Fiches PRTG01 à 04



DQPI-ORSSE

- **Protéger** son personnel, son infrastructure, les patients et les visiteurs
 - Fermeture des accès et sécurisation de l'établissement
 - Agents de sûreté +/- Forces de l'ordre
 - Personnels intervenant sans EPI => **nécessité de garder une distance de sécurité avec les victimes**

Le plan ORSAN NRC Prendre en charge (1-2-3)



Fiche PEC01

- Dans la mesure du possible et sans se mettre en danger (victimes potentiellement contaminées) assurer l'orientation des personnes se présentant à l'entrée de l'établissement vers une zone prédéfinie dans l'attente des secours (zone extérieure aux bâtiments)

PRVH

Point de Regroupement des Victimes Hospitalier

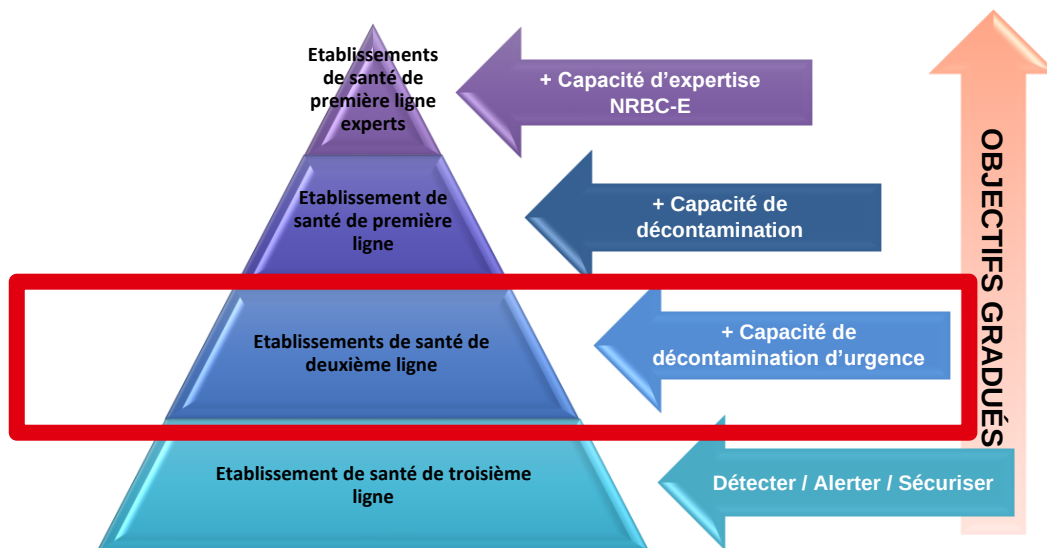
Le plan ORSAN NRC

Classification ORSAN NRC

LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E
ORSAN NRC	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E

DQPI-ORSSE



Fiche PEC02



LES PLANS ORSAN				
ORSAN ASARI Ordonnance de la Commission de la Santé 1. Évaluation des besoins 2. Évaluation des ressources 3. Évaluation des services 4. Évaluation des résultats	ORSAN MEDCO – PSY 1. Évaluation des besoins 2. Évaluation des ressources 3. Évaluation des services 4. Évaluation des résultats	ORSAN EPI – CLIM 1. Évaluation des besoins 2. Évaluation des ressources 3. Évaluation des services 4. Évaluation des résultats	ORSAN NRC Ordonnance de la Commission de la Santé 1. Évaluation des besoins 2. Évaluation des ressources 3. Évaluation des services 4. Évaluation des résultats	ORSAN Ordonnance de la Commission de la Santé 1. Évaluation des besoins 2. Évaluation des ressources 3. Évaluation des services 4. Évaluation des résultats

DQPI-ORSSE

- Auto-décontamination d'urgence des Victimes (sous encadrement)



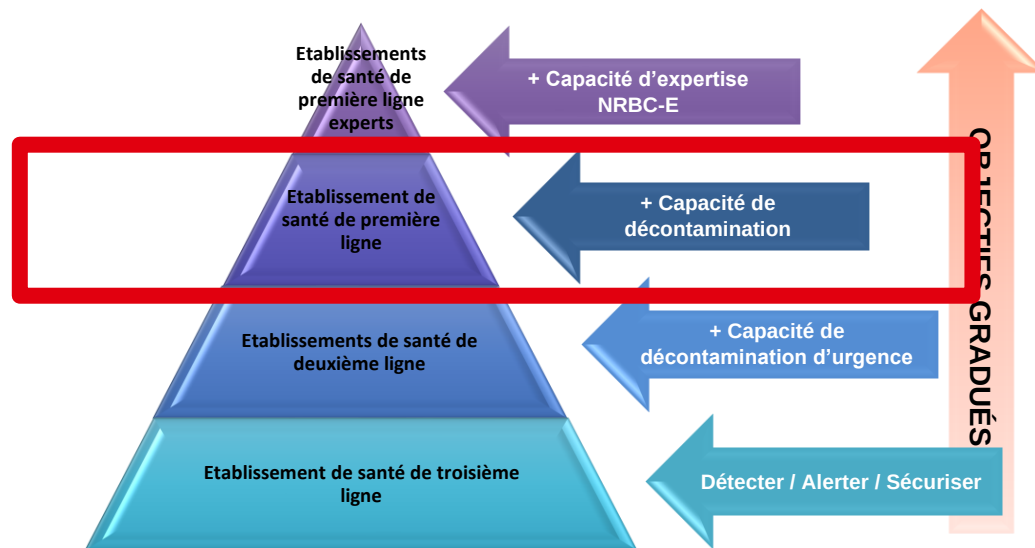
Le plan ORSAN NRC

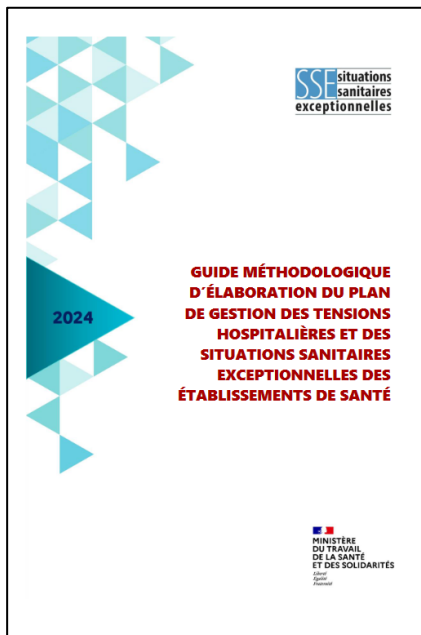
Classification ORSAN NRC

LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E
ORSAN NRC	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E	ORSAN NRC-E

DQPI-ORSSE





- Activer la CCH et contacter le ou les référents SSE / NRC de l'établissement ;
- Mobiliser le DMC en cas de flux important de patient ;
- Informer immédiatement l'ensemble des personnels de l'établissement des risques encourus et le cas échéant, des prestataires de service (ex. équipe de sécurité) ;
- Mettre en place sans délai des actions immédiates de protection des personnels, des patients et des locaux en attendant la confirmation du risque NRC ;
- Mettre en place les circuits d'accueil des victimes potentiellement contaminées (séparés des circuits d'accueil de patients non contaminés) et prévoir une signalisation spécifique dans l'établissement ;
- S'informer auprès du SAMU de l'évolution de la situation et d'un risque de transfert de contamination ;
- Informer l'ARS sur l'événement en cours ;
- Faire activer l'unité de décontamination hospitalière dès confirmation d'un événement NRC (établissements de santé de première ligne) ;
- Déstocker les kits de décontamination d'urgence ;
- Identifier les personnes ressources en interne et en externe ;
- Protéger les personnels et les locaux (salle d'accueil et éventuellement un circuit d'accès au bloc opératoire) ;
- Recourir en tant que de besoin à l'expertise des ESR ;
- Activer le cas échéant le PSE.

Le plan ORSAN NRC

Capacité de décontamination (ES 1^{ère} ligne)

LES PLANS ORSAN				
ORSAN AMAVI	ORSAN MEDICO-PSY	ORSAN DPI - CLAN	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE

- **Détecter – Alerter – Sécuriser – PRVH**
- **Alerter et protéger l'équipe de décontamination avec les EPI chimiques**
- **Activer la décontamination approfondie**
- **Activer le plan blanc (volet AMAVI +/- MEDICO-PSY)**



Le plan ORSAN NRC DECONTAMINATION APPROFONDIE (1^{ère} ligne)

LES PLANS ORSAN

ORSAN AMBI	ORSAN MUSC - PIST	ORSAN PST - CLAN	ORSAN NRC	ORSAN SIS

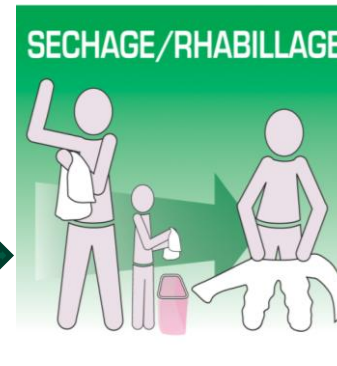
DQPI-ORSSE



Se déshabiller entièrement - Tout placer dans le sac en plastique
Evacuer le sac par la trappe



Lever les bras - Pivoter sous la douche - Etaler le savon
Mêmes opérations sous la deuxième douche de rinçage



Sécher le corps - Mettre la serviette dans le sac en plastique
Se rhabiller avec la tenue deux pièces



PLAN AMAVI
PEC médicale



Le plan ORSAN NRC

LES PLANS ORSAN				
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

Unités fixes de décontamination (UFDH)



Deconcube



Chaines fixes

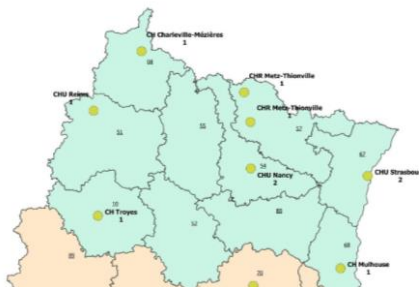
Unités mobiles de décontamination (UMDH)



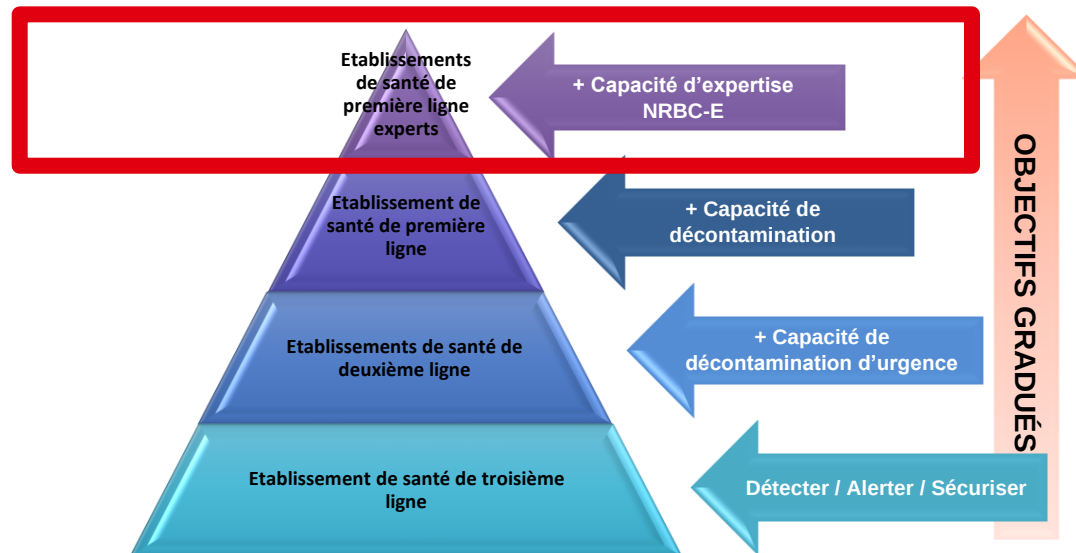
10 UMDH Grand-Est



Deconroad



Classification ORSAN NRC



Le plan ORSAN NRC

LES PLANS ORSAN

ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC
ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC	ORSAN NRC

DQPI-ORSSE

ETABLISSEMENTS EXPERTS ESRR C Etablissements de Santé de Référence Régionaux Chimique

ESRR C et ESRN C

Les établissements de première ligne experts pour le risque chimique et toxique (ESRR C et *a fortiori* ESRN C) doivent disposer des capacités suivantes :

- Une unité de réanimation polyvalente permettant d'assurer la prise en charge d'adultes ou d'enfants intoxiqués ou intoxiqués ;
- Une capacité de détection pour le contrôle de la contamination chimique et un laboratoire de biologie clinique en mesure de réaliser en particulier une évaluation de l'activité acétylcholinestérase globulaire ou à défaut d'activité cholinestérase plasmatique et pour des analyses spécifiques, une convention avec un laboratoire d'analyse toxicologique ;
- Une capacité d'appui technique et le cas échéant, de renfort auprès des établissements de santé dans le cadre du plan « ORSAN NRC » pour la prise en charge des patients et notamment leur décontamination ;
- Un stock de produits de santé et d'équipements de protection individuels adaptés au risque chimique et toxique, en termes de nombre de patients et de durée de prise en charge conformément aux objectifs quantifiés fixés par l'agence régionale de santé ou définis dans le contrat spécifique pour les hôpitaux des armées ;
- Une unité de décontamination hospitalière permettant la mise en œuvre d'une décontamination approfondie et d'équipements de protection individuels et de détection adaptés pour sa mise en œuvre.

ETABLISSEMENTS EXPERTS ESRR NR Etablissements de Santé de Référence Nucléaire Radiologique

ESRR NR et ESRN NR

Les établissements de première ligne experts pour le risque nucléaire et radiologique (ESRR NR et *a fortiori* ESRN NR) doivent disposer des capacités suivantes :

- Une unité de soins intensifs hématologiques (mention 5) ayant une expertise dans la prise en charge des aplasies et immunodépresseurs prolongées et une unité de réanimation polyvalente permettant d'assurer la prise en charge d'adultes et d'enfants ;
- Un laboratoire d'analyse radiotoxicologique ou le cas échéant, une convention avec un laboratoire d'analyse radiotoxicologique ;
- Une capacité de détection de la radioactivité, de dosimétrie biologique et physique ou le cas échéant, une convention avec l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ;
- Une capacité d'appui technique et le cas échéant, de renfort auprès des établissements de santé dans le cadre du plan « ORSAN NRC » pour la prise en charge des patients et notamment leur décontamination ;
- Un stock d'équipements de protection individuels adaptés au risque nucléaire et radiologique en termes de nombre de patients et de durée de prise en charge conformément aux objectifs quantifiés fixés par l'agence régionale de santé ou définis dans le contrat spécifique pour les hôpitaux des armées ;
- Une unité de décontamination hospitalière permettant la mise en œuvre d'une décontamination approfondie et des équipements de protection individuels et de détection adaptés pour sa mise en œuvre.

Les ESRN NR doivent en complément de leur capacités régionales :

- Apporter une expertise et un appui aux établissements de santé de référence régionaux pour la prise en charge et le diagnostic d'un patient exposé à un rayonnement radioactif ou à une substance radioactive ;
- Assurer en permanence la prise en charge d'adultes et d'enfants présentant un syndrome aigu d'irradiation ou syndrome d'irradiation aiguë localisée ;
- Confirmer et caractériser l'irradiation et évaluer la dose reçue, le cas échéant, en lien avec l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024

9h30 – 12h30

Le plan ORSAN REB

Daria DZIEWIT, Chargée de mission défense et crise,
ARS Grand Est

Dr François GOEHRINGER, ESRR 54
CHRU Nancy

CONTACT ORGANISATION

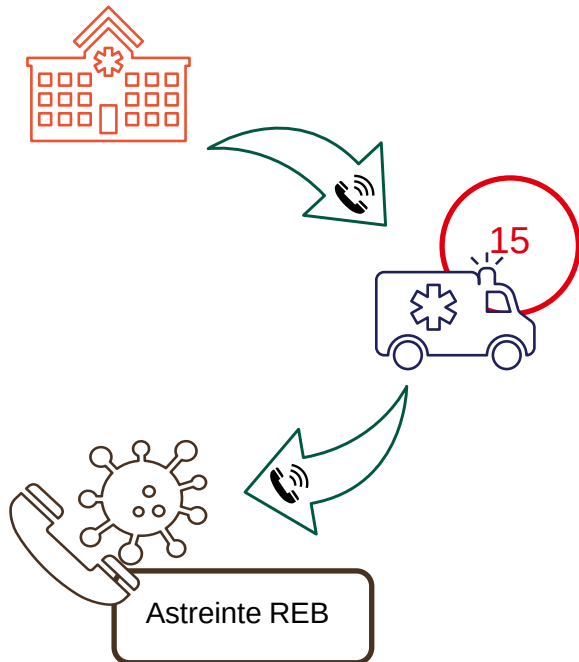
Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Contexte régional

La Région Grand Est est une région tournée vers l'Europe et aux portes de l'espace Rhénan très peuplé avec de nombreux aéroports internationaux, ce qui entraîne un risque non négligeable d'importation d'agent REB.

Par ailleurs, on recense trois principaux points d'entrée aéroportuaires :

- L'aéroport binational de Bâle-Mulhouse (plus de 8 millions de passagers en 2023)
- L'aéroport de Strasbourg-Entzheim (plus de 1 million passagers en 2023)
- L'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine (plus de 100 000 passagers en 2023)



Nouveaux moyens territoriaux tactiques

EpiShuttle



Le plan ORSAN REB

Facteurs et situations d'émergences multiples

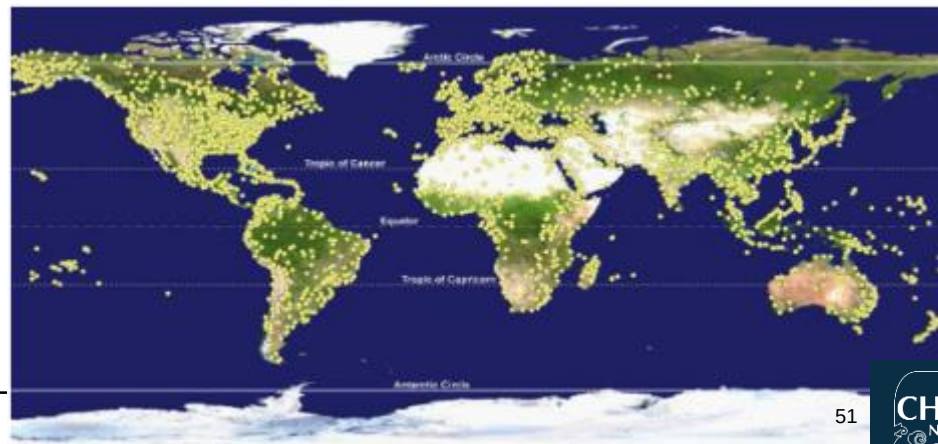
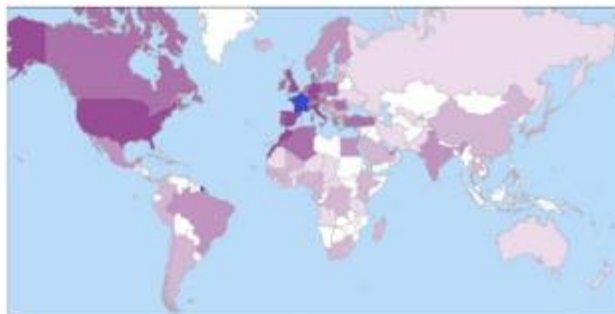
LES PLANS ORSAN

ORSA	ORSA	ORSA	ORSA	ORSA
ORSA	ORSA	ORSA	ORSA	ORSA
ORSA	ORSA	ORSA	ORSA	ORSA
ORSA	ORSA	ORSA	ORSA	ORSA
ORSA	ORSA	ORSA	ORSA	ORSA

DQPI-ORSSE



Volume du trafic de passagers
des aéroports français à l'international



Près de 150 millions de passagers internationaux/an

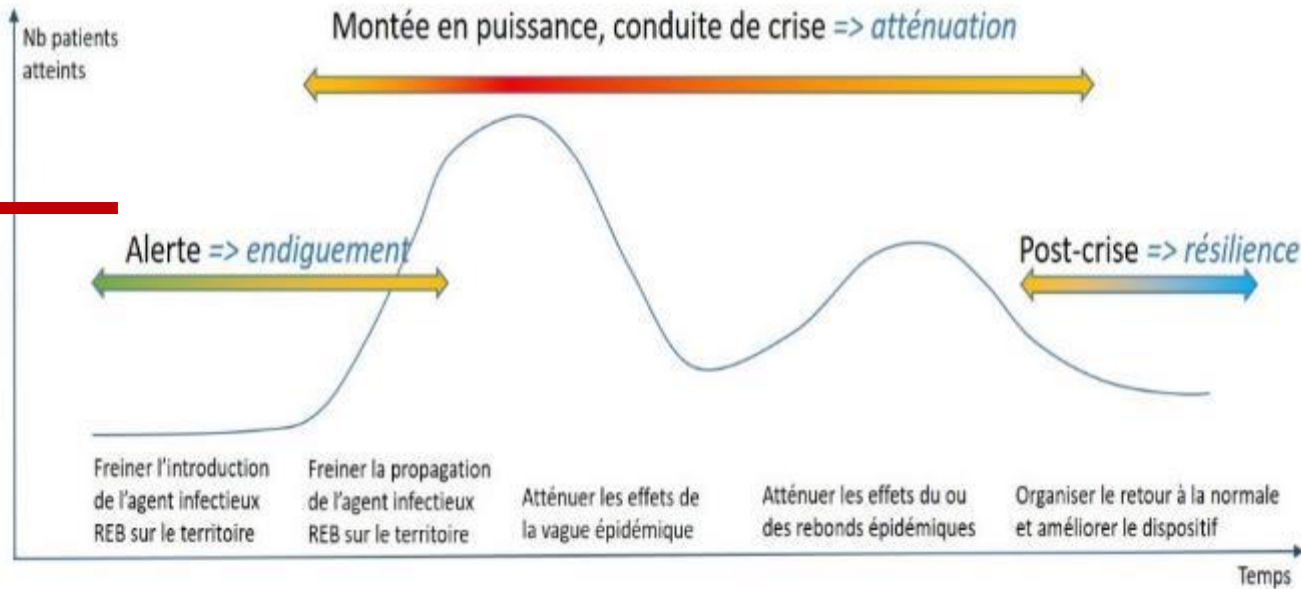
Le plan ORSAN REB

LES PLANS ORSAN				
ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA
ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA
ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA
ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA	ORSAN ORSA ORSA ORSA

**Montée en charge du
système de santé**
Impact général
**Pilotage
interministériel**

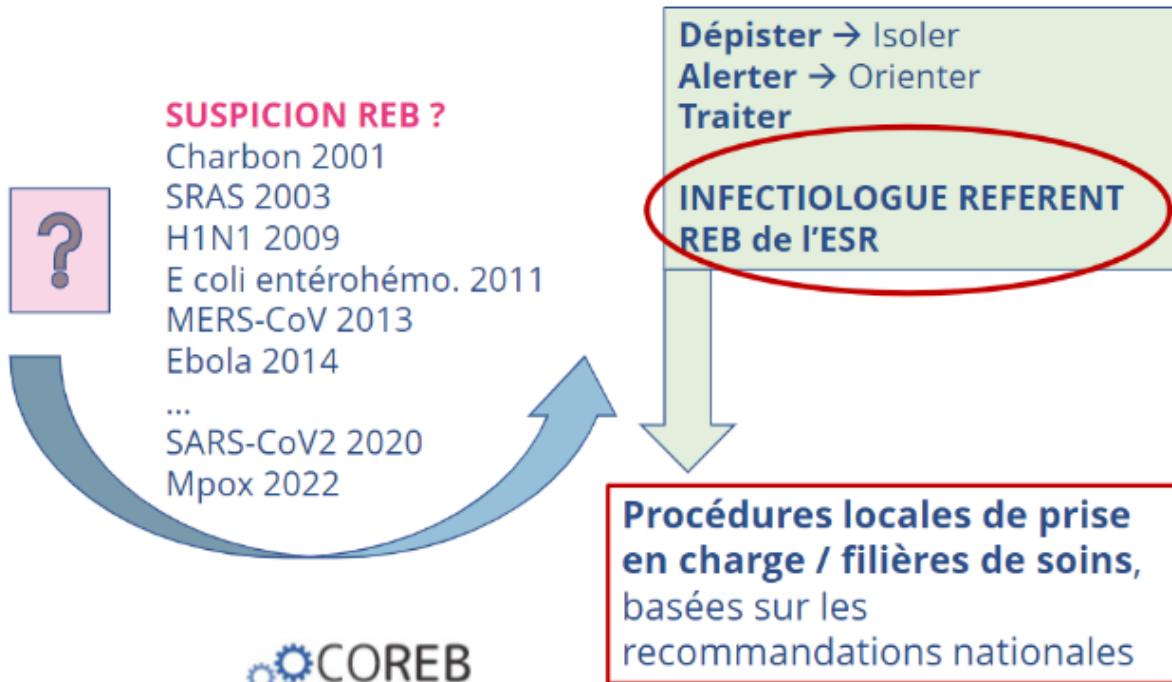
Phases => *stratégies* et actions
en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) REB

Dépister
Protéger
Prendre en charge
Alerter
Orienter



SAMU et alertes REB

Réception de l'alerte → recours à l'expertise



Les établissements de santé de référence ESR REB

- Dépister
- Protéger
- Prendre en charge
- Alerter
- Orienter



Experts infectiologues,
hygiénistes, microbiologistes,
pédiatres, réanimateurs

Laboratoire LSB3

- Parcours patient adapté sécurisé
- Personnels formés
- Locaux d'isolement adaptés

Montée en charge anticipée

ORSAN REB : acteurs de santé et capacités requises

Le plan ORSAN REB



Afflux de PATIENTS

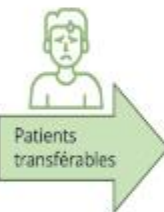
Tout établissement ou professionnel de santé susceptible d'accueillir un patient à risque épidémique et biologique (REB) : accueil, détection, isolement
=> **check-list réponse minimale**



Etablissements
de santé (ES) de
1^{ère} ligne



SAU/SMIT/moyens
médico-tech H24 :
accueil, détection,
mesures barrière, prise
en charge, +/- transfert
=> **check-list ES 1^{ère} ligne**



Patients
transférables

Etablissements
de santé (ES) de
2^{ème} ligne



Sans SAU mais
avec moyens
médico-tech :
accueillir patients
non contagieux
pour soulager 1^{ère}
ligne
=> **check-list
ES 2^{ème} ligne**

Dont ESR régional :
Idem + expertise / prise
en charge niv3
=> **check-list ESR r**



Dont ESR national :
Idem + expertise / prise
en charge niv4
=> **check-list ESR n**



Adossée ESR n :
expertise / transfert
patients niv4
=> **check-list
équipe nationale
REB**

Référentiel
technique
REB
=> **6 check-lists
associées**



Niveaux ORSAN REB

- 1^{ère} Ligne EXPERT
- ◆ 1^{ère} Ligne
- ◆ 1^{ère} Ligne BIS
- 2^{ème} Ligne
- Départements



Le plan ORSAN REB

Transport du Patient puis prise en charge en ESR

LES PLANS ORSAN				
ORSAN REB Région Grand Est	ORSAN REB Région Île-de-France	ORSAN REB Région Normandie	ORSAN REB Région PACA	ORSAN REB Région Rhône-Alpes

DQPI-ORSSE

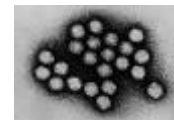


Le plan ORSAN REB

LES PLANS ORSAN

ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB
ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB	ORSAN REB

DQPI-ORSSE



Tendance en accélération



- Nécessité d'acquérir une expertise à défaut d'une expérience
- Organisation du parcours de prise en charge au niveau régional et national

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Le plan ORSAN EPI-CLIM

Joël PETER, Chargé de mission défense et crise,
ARS Grand Est

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Le plan ORSAN EPI-CLIM pour assurer la prise en charge des patients en situation **d'épidémie saisonnière** et de tensions hospitalières, ainsi que des victimes d'un **événement de nature climatique ou environnemental**

Objectif : pour éviter les tensions dans les établissements de santé, mettre en œuvre précocement des mesures de gestion des flux de patients :

- fluidification des parcours de soins
- développement des filières de prise en charge des populations concernées (personnes âgées, enfants, ...).



Le plan ORSAN EPI-CLIM



DQPI/ORSSE

EPI-CLIM – déclinaison régionale

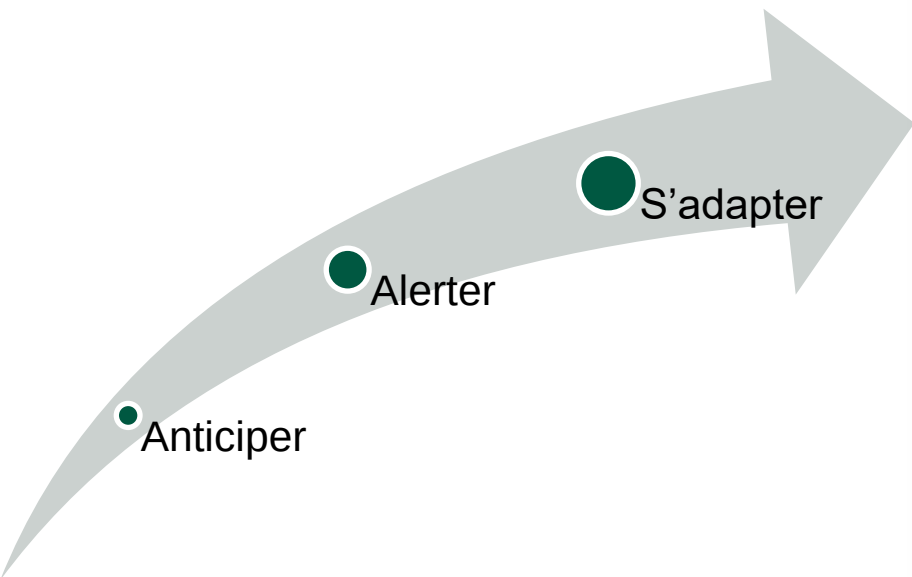
Procédures et actions à mettre en place pour répondre au risque EPI-CLIM :

- Signature de **conventions types** entre :
 - **Les ES et les ESMS** pour permettre la prise en charge sociale des patients seuls, âgés et/ou handicapés ;
 - **Les ES et les HAD** pour favoriser le retour à domicile dans le cadre de la coordination entre le plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles et le plan de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles des professionnels de santé de ville.

Le plan ORSAN EPI-CLIM

LES PLANS ORSAN				
ORSAN EPI-CLIM	ORSAN EPI	ORSAN EPI-CLIM	ORSAN EPI	ORSAN EPI
Plan d'urgence pour la prise en charge des patients atteints d'une maladie infectieuse à transmission personnelle	Plan d'urgence pour la prise en charge des patients atteints d'une maladie infectieuse à transmission personnelle	Plan d'urgence pour la prise en charge des patients atteints d'une maladie infectieuse à transmission personnelle	Plan d'urgence pour la prise en charge des patients atteints d'une maladie infectieuse à transmission personnelle	Plan d'urgence pour la prise en charge des patients atteints d'une maladie infectieuse à transmission personnelle

DQPI/ORSSE



FICHE ACTION POUR LE RISQUE EPI-CLIM

Actions à mettre en œuvre en fonction de l'évolution de la situation et des besoins

(Liste non chronologique)

- Informer le SAMU centre 15, l'ARS et les services d'aval de la situation de tension ;
- Activer la CCH dimensionnée en fonction de la nature et de l'ampleur de l'événement ;
- Renforcer le dispositif de gestion des lits en aval de l'accueil des urgences ;
- Assurer une veille renforcée des indicateurs de tension ;
- Trier les patients à l'entrée des urgences en utilisant une échelle de tri validée ;
- Mettre en place un renfort d'effectifs en zone de tri et à l'admission aux urgences ;
- Adapter les effectifs soignants au niveau d'activité ;
- Renforcer le personnel des services d'aval en particulier sur la filière en tension (personnes âgées, enfants, etc.) ;
- Informer les patients à l'entrée des urgences sur la situation et les délais d'attente prévisibles ;
- En cas de risque infectieux, appliquer les procédures permettant de limiter la contagion
- Activer les circuits rapides de prise en charge (notamment la filière ambulatoire) ;
- Augmenter les capacités d'accueil par la libération de lits (transfert des patients vers d'autres services ou vers d'autres établissements, sorties anticipées etc.) et l'ouverture provisoire d'espaces ou de lits supplémentaires (doublement des chambres, lits fermés, brancards, etc.) ;
- Déprogrammer des activités de soins en tant que de besoin ;
- Mettre en place un circuit d'admissions directes non programmées dans les services hospitaliers (sans passage au SU) pour éviter le passage aux urgences ;
- Informer le SAMU centre 15, l'ARS et les services d'aval de la fin de période de tension.

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

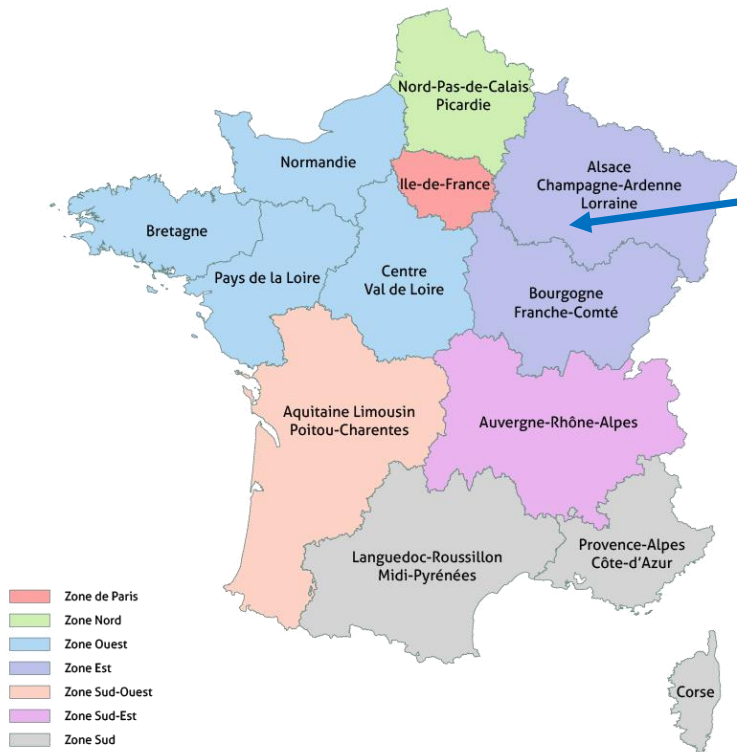
SAMU de Zone

**Dr Lionel NACE, Directeur médical du SAMU
zone Est
CHRU Nancy**

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

Les Zones de défense



7 Zones de Défense en métropole

- Zone Est = GE + BFC

1 SAMU Zonal = SAMU Nancy





Rappel réglementaire (1) : décret 6/10/2016

- ❖ Le SAMU « Zonal » ou « de Zone » s'inscrit depuis 2014 dans le cadre dispositif ORSAN et ses missions ont été précisées par le décret 2016-1327 (art 2 et 3) du 6/10/2016.
- ❖ Cette structure validée et missionnée par l'ARS de Zone, lui apporte un appui technique notamment pour la coordination opérationnelle des SAMU d'une zone, dès lors qu'une SSE nécessite un renfort interdépartemental ou même interzonal.



Rappel réglementaire (2) : arrêté 18/01/2024

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

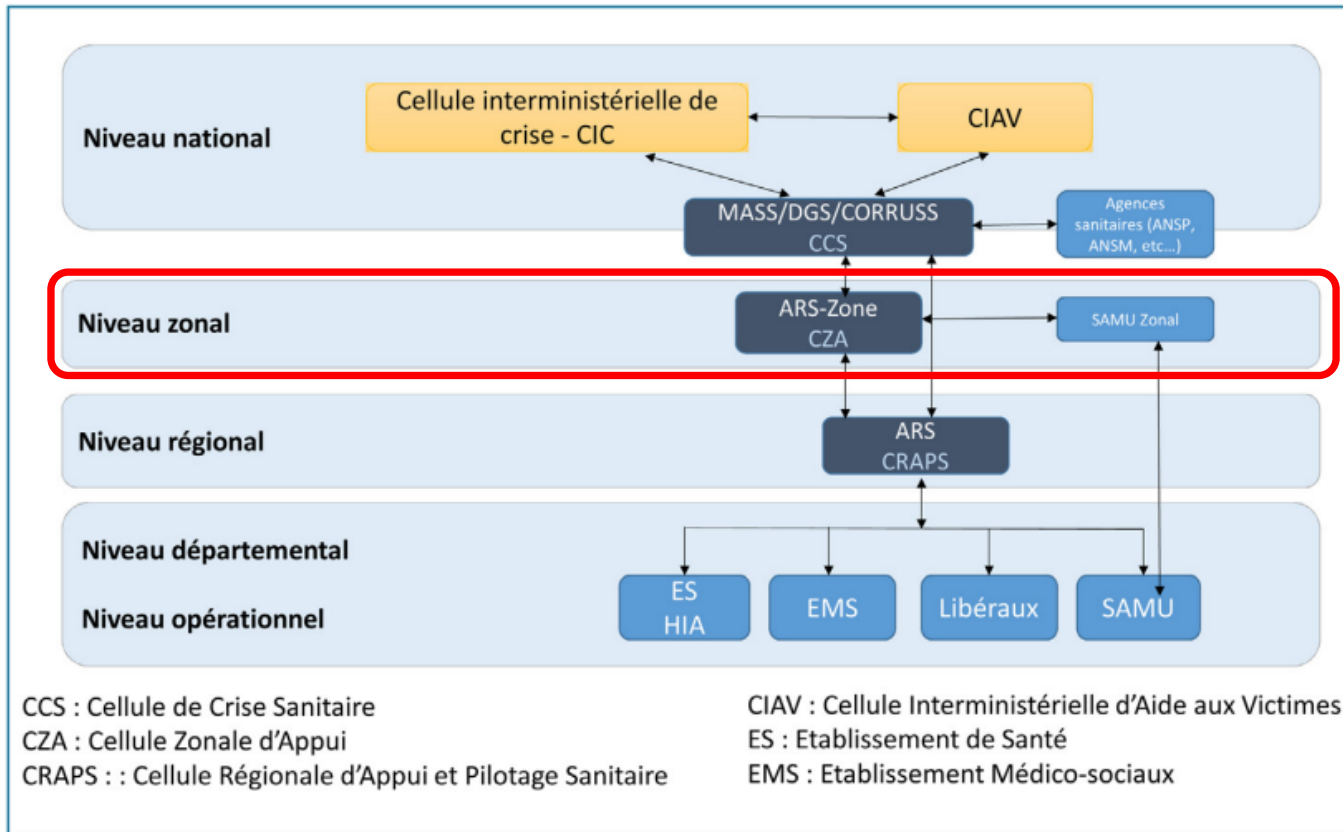
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 18 janvier 2024 relatif aux missions de référence, aux capacités et moyens de prise en charge et de diagnostic des établissements de santé de référence et aux missions des agences régionales de santé

- ❖ Le SAMU de zone apporte un **appui** à l'ARS de Zone pour l'élaboration du plan zonal de mobilisation des ressources sanitaires et **coordonne**, à la demande de l'ARS de Zone, les interventions de renfort en **mobilisant ces ressources** et apporte un **appui** au SAMU territorialement compétent



Les différents échelons...





Rôle du SAMU de zone en SSE : avant la crise

- ❖ Participe aux travaux de planification (ARS Z)
- ❖ Participe à la formation SSE (CESU Z)
- ❖ Identifie des moyens spécifiques (cartographie SSE) :
 - Capacités Damage Control
 - Réanimation
 - Transports
 - ...



Rôle du SAMU de zone en SSE : pendant une crise (1)

- ❖ Renforcer les SAMU impactés par une SSE :
 - Mobiliser au sein de la zone, les renforts en professionnels de santé (SMUR) au bénéfice du ou des territoires impactés par l'événement
 - Proposer la répartition et la mobilisation des équipes de renfort (secteurs de mobilisation préférentiels et organisation des transports sur les sites de destination)





Rôle du SAMU de zone en SSE : pendant une crise (2)

- ❖ Renforcer les SAMU impactés par une SSE : moyens matériels
 - Assurer la synthèse des moyens disponibles dans la zone :
 - SMUR : véhicules terrestres et hélicoptères
 - Équipements
 - Moyens spécialisés
 - Synthèse des moyens disponibles dans les régions





Ressources matérielles SSE (1)

❖ Renforcer les SAMU impactés par une SSE : moyens matériels

- Assurer la synthèse des moyens disponibles dans la zone :
 - SMUR : véhicules terrestres et hélicoptères
 - Équipements
 - Moyens spécialisés
- Synthèse des moyens disponibles dans les régions



Ressources matérielles SSE (2)



❖ Moyens spécifiques :

- Lots projetables : PSM
- Moyens de décontamination
- Protection



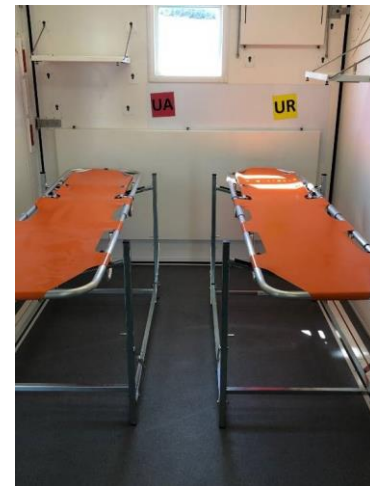


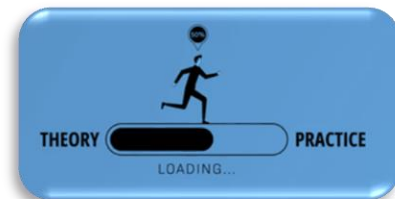
Ressources matérielles SSE (3)

❖ Moyens spécifiques :



Unité Sanitaire Mobile





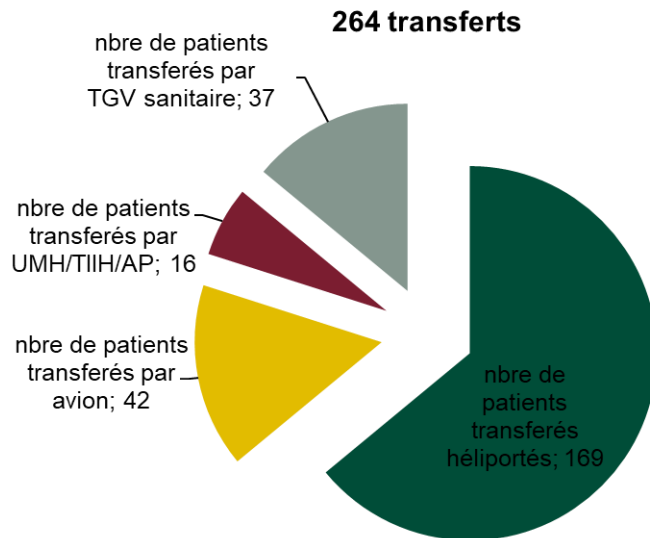
Rôle du SAMU de zone en SSE : en pratique

- ❖ Conseil technique ou spécialisé
- ❖ Coordination zonale
 - Recherche HéliSMUR
 - Recherche lits spécialisés (hors « région » d'origine) en lien avec les CHU Zone Est
 - Envoi renfort humain et matériel sur demande locale
 - Lien avec échelon national si SSE majeure



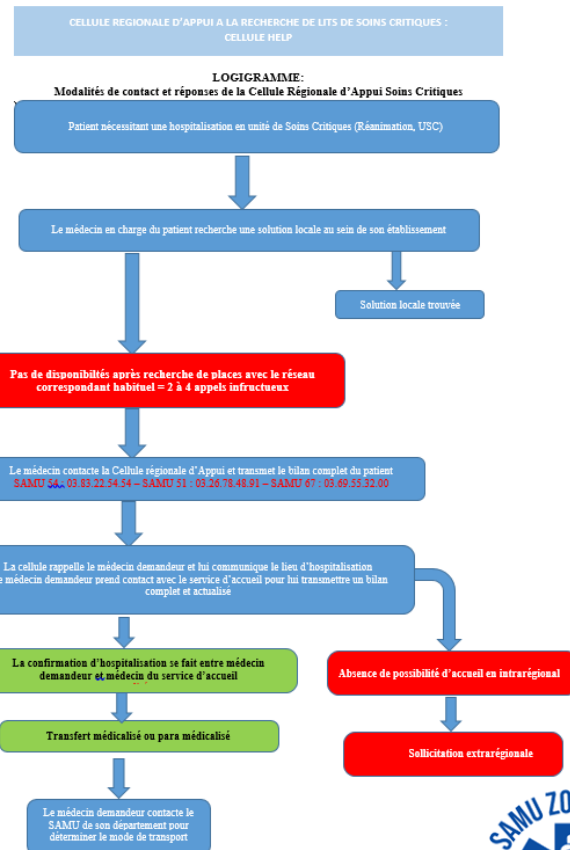
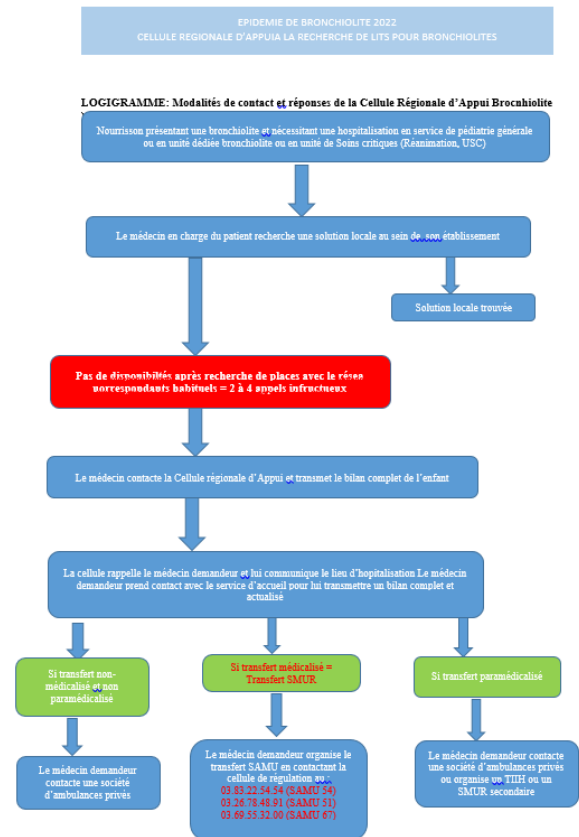
Rôle du SAMU de zone en SSE : une réalité ?

❖ Régulation des évacuations (COVID19)



Rôle du SAMU de zone en SSE : une réalité ?

Cellule HELP



SAMU de Zone : au total



❖ Une aide :

- Technique : conseils, spécificités...
- Logistique : organisation, transferts, destinations...
- Humaine : renforts en personnels (Médecins, IDE, ADE...)
- Matérielle : PSM, O2, EPI, décontamination, USM...

❖ A votre disposition H24 !



JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024

9h30 – 12h30

Questions & Réponses

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

JOURNÉE RÉGIONALE

Webinaire des plans ORSAN régionaux

*À destination des
établissements de santé*

20 novembre 2024
9h30 – 12h30

Conclusion

Sandrine PFEFFER-VISCA,
Directrice Adjointe de la Qualité, de la
Performance et de l'Innovation,
ARS Grand Est

CONTACT ORGANISATION

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation - Département
Organisation de la Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles
ars-grandest-defense@ars.sante.fr

En résumé : un engagement collectif

- Déclinaison des 5 plans ORSAN et des 9 DST dans un souci de Maillage régional et de Soutien Zonal
- Importance d'identifier les référents SSE dans les ES dans un objectif de:
 - Communication fluide
 - Réponse rapide en cas de crise
- Place des outils informatiques dans la Gestion de crise :
 - Suivi en temps réel
 - Coordination des interventions
 - Prise de décisions éclairées
 - Rôle majeur de SIVIC



Pour rappel

- Communication à l'ARS GE par mail (ARS-GRANDEST-DEFENSE@ars.sante.fr) des coordonnées des référents SSE en établissement pour créer un annuaire.
- Enquête dématérialisée : T1 2025 sur l'évaluation du niveau d'acculturation au dispositif ORSAN et sur les axes d'amélioration identifiés

Merci de votre attention